

BC saisie par : HURTAULT	le 02.04.2021	Validé par: FRACCHIOLLA	le 02.04.2021
Interlocuteur :	JUEN PATRICE EURL		
Centre : CHOS2 Chargé op Sinistre2	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS Tél: 0979104314 Fax: 0476077113		

Client: **Contrat:**
ESI: 0486 MOIRANS LES MARTINETES GPE
 LES MARTINETES BAT A B C D E 44 LOGTS ET 43 GGES 8 RUE DE STALINGRAD
 Destination: HABITATION Date fin constr.: 30.01.1997 Date entrée patrim.: 01.02.1997

OBJET DE LA COMMANDE: Sinistre 2019/2043 suite à la grêle nombreux impacts sur volets
Date de début d'exécution: 02.04.2021 Fin d'exécution: 30.04.2021
faire inter selon devis pour les volets

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NDEPMULTIRISQUE-Dépense multirisque	11 710,00	1,00	11 710,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
11 710,00	0,00	11 710,00	1 171,00	12 881,00

Opération:	S. analytique:
-------------------	-----------------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art